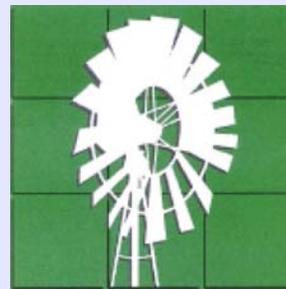


Bulletin de service

Production et valeur du miel et des produits de l'érable

2010



Faits saillants

Miel

La production de miel en 2010 s'est élevée à 74,3 millions de livres, soit environ 4,0 millions de livres, ou 5,6 %, de plus qu'en 2009.

Le rendement moyen du miel des apiculteurs s'est élevé à 120 livres par colonie, soit une légère hausse par rapport aux 119 livres enregistrées en 2009. Les apiculteurs de l'Alberta, qui produisent plus du tiers du miel au Canada, ont affiché une diminution du rendement, qui est passé de 116 livres par colonie à 106 livres par colonie.

Le rendement a varié d'une région à l'autre. La production des Prairies a été plus faible que prévu à cause d'un printemps hâtif et du temps humide et frais. Dans les provinces de l'Est et du Centre, les apiculteurs ont indiqué une production supérieure à la moyenne, résultat des températures plus douces et des journées ensoleillées.

En 2010, le Canada comptait 7 284 apiculteurs, soit 256 de plus qu'en 2009. Ils géraient 617 264 ruches en 2010, ce qui représentait une augmentation de 25 144 ruches.

En 2009, la valeur totale du miel produit s'est élevée à 126,3 millions de dollars, en hausse de 21,1 millions de dollars (+20,0 %) par rapport à 2008.

Produits de l'érable

En 2010, les exploitants ont produit 7,2 millions de gallons de produits de l'érable, ce qui représentait 19,9 % de moins que le niveau record de 9,0 millions de gallons atteint en 2009, résultat des conditions climatiques favorables.

La valeur totale des produits de l'érable de 2010 a atteint 280,9 millions de dollars, ce qui correspondait à une baisse de 20,6 % par rapport à 2009.

Le Québec, d'où provient plus de 90 % des produits de l'érable canadiens, a produit 6,6 millions de gallons en 2010, soit une diminution de 1,6 million de gallons par rapport à l'année 2009, qui a été exceptionnelle. En 2010, le prix moyen des produits de l'érable au Québec était de 36,82 \$ le gallon, comparativement à 37,45 \$ en 2009. Les produits de l'érable comprennent le sirop d'érable, le sucre d'érable et le beurre d'érable.

Tableaux statistiques

Tableau 1
Production et valeur du miel

	Apiculteurs ¹		Ruches ¹		Miel	
	nombre		Production de miel, total ²		Valeur du miel, total ³	
			milliers de livres	tonnes métriques	milliers de dollars	
Canada⁴						
Moyenne 2005 à 2009	7 388	599 077	78 173	35 469	98 189	
2009	7 028 ^r	592 120 ^r	70 362 ^r	31 925 ^r	126 253	
2010 ^p	7 284	617 264	74 314	33 718	..	
Île-du-Prince-Édouard						
Moyenne 2005 à 2009	22	2 708	174	79	362	
2009	28	3 530	265	120	530	
2010 ^p	33	3 890	200	91	600	
Nouvelle-Écosse						
Moyenne 2005 à 2009	260	18 900	555	252	1 157	
2009	205 ^r	19 500	416 ^r	189 ^r	1 248 ^r	
2010 ^p	215	18 500	528	240	1 584	
Nouveau-Brunswick						
Moyenne 2005 à 2009	209	4 754	201	91	359	
2009	180	2 700	189	86	708 ^r	
2010 ^p	204	4 288	257	117	963	
Québec						
Moyenne 2005 à 2009	255	34 723	2 957	1 342	6 998	
2009	245 ^r	36 536 ^r	2 039 ^r	925 ^r	7 837	
2010 ^p	245	36 500	3 687	1 673	14 171	
Ontario						
Moyenne 2005 à 2009	2 400	78 280	6 702	3 041	11 771	
2009	2 500 ^r	82 000 ^r	5 730 ^r	2 600 ^r	14 133	
2010 ^p	2 600	83 150	8 564	3 886	..	
Manitoba						
Moyenne 2005 à 2009	572	78 484	13 749	6 238	15 284	
2009	474	70 746	13 017 ^r	5 906 ^r	19 916	
2010 ^p	487	78 000	12 870	5 839	19 691	
Saskatchewan						
Moyenne 2005 à 2009	1 040	94 000	18 637	8 456	22 122	
2009	971	85 000	17 000	7 713	25 500	
2010 ^p	965	86 000	18 404	8 350	27 606	
Alberta						
Moyenne 2005 à 2009	698	243 800	32 527	14 758	38 804	
2009	683 ^r	251 000 ^r	29 116 ^r	13 211 ^r	48 837 ^r	
2010 ^p	670	265 000	28 000	12 704	46 247	
Colombie-Britannique						
Moyenne 2005 à 2009	1 932	43 428	2 672	1 212	7 296	
2009	1 742 ^r	41 108 ^r	2 590 ^r	1 175 ^r	7 544	
2010 ^p	1 865	41 936	1 803	818	6 202	

1. Les chiffres pour les apiculteurs et les ruches peuvent inclure les insectes pollinisateurs qui n'extraient pas nécessairement le miel.

2. Les chiffres pour la production excluent les stocks.

3. Les valeurs excluent les stocks sauf pour le Québec.

4. Ne comprend pas Terre-Neuve-et-Labrador.

Note(s) : Les chiffres sont compilés par Statistique Canada à partir de données provinciales, à l'exception des données pour le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard qui sont recueillies par Statistique Canada au moyen d'une enquête par la poste.

Tableau 2
Production et valeur à la ferme des produits de l'érable

	2009			2010 ^p		
	Produits de l'érable exprimés en sirop, total	Produits de l'érable exprimés en sirop, total	Valeur brute des produits de l'érable	Produits de l'érable exprimés en sirop, total	Produits de l'érable exprimés en sirop, total	Valeur brute des produits de l'érable
	milliers de gallons	kilolitres	milliers de dollars	milliers de gallons	kilolitres	milliers de dollars
Canada	8 963 ^r	40 746	353 795 ^r	7 182	32 649	280 880
Nouvelle-Écosse ¹	19 ^r	86	1 040 ^r	28	127	1 635
Nouveau-Brunswick ²	386	1 755	22 230	309	1 405	18 620
Québec ³	8 141 ^r	37 009	304 880 ^r	6 556	29 804	241 400
Ontario ²	417	1 896	25 644	288	1 309	19 225

1. Estimations produites par des spécialistes de l'industrie horticole de la Nouvelle-Écosse.
2. Commencant en 1986, les données d'enquête pour le Nouveau-Brunswick et l'Ontario sont pondérées en utilisant le nombre d'entailles d'érables faits au printemps de l'année du recensement de l'agriculture le plus récent.
3. Estimations produites conjointement par la Table filière acéricole, Cintech Agroalimentaire, le Groupe AGÉCO, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les spécialistes régionaux du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Note(s) : Facteurs de conversion : 1 gallon de sirop égale 10,0 livres de sucre, 1 gallon de sirop pèse 13,4375 livres, 1 gallon de sirop égale 10,4 livres de tire. La tire est rapportée par le Québec et la Nouvelle-Écosse seulement et commence en 1965 et 1983 respectivement. La conversion de tire en sirop change avec la densité du sirop de l'année.

Enquête annuelle sur le miel

Sources des données

Avant la campagne agricole de 1999, Statistique Canada recueillait des données sur les fermes apicoles en menant des enquêtes et exploitant les sources administratives de données. Les estimations publiées pour les provinces de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de la Saskatchewan étaient fondées sur une enquête par échantillon probabiliste auprès des exploitations apicoles de ces provinces. Les ministères provinciaux de l'agriculture du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique menaient leur propre enquête pour produire une estimation indépendante de toutes les variables relatives au miel qui sont publiées dans le présent bulletin annuel.

À compter de la campagne agricole 1999, les provinces de la Nouvelle-Écosse, du Manitoba et de la Saskatchewan se sont ajoutées à la liste des provinces pour lesquelles les données ont été recueillies uniquement à l'aide d'instruments d'enquêtes administrés par les provinces. Ces enquêtes couvrent le même sujet que l'enquête de Statistique Canada, mais chaque province particularise son questionnaire pour demander des données supplémentaires sur des sujets d'intérêt pour son industrie apicole. Il mérite d'être signalé qu'il n'a jamais été recueilli ni totalisé de données pour la province de Terre-Neuve-et-Labrador en ce qui concerne cette industrie.

En septembre 2000, Statistique Canada a mené un recensement des apiculteurs à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick. La base de sondage dans ces provinces a été tirée d'une liste établie après le Recensement de l'agriculture de 2001 et augmentée d'une liste d'enregistrements communiquée par les autorités agricoles respectives de chacune de ces deux provinces. L'enquête sur le miel à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick se fait désormais par envoi et retour par la poste. Les enquêtes sur le miel d'avant septembre 1999 étaient effectuées par un processus d'interview téléphonique assistée par ordinateur.

L'enquête de Statistique Canada sur le miel a pour objet de fournir une estimation de la quantité et de la valeur de la production commerciale de miel au pays.

Révisions

Les estimations sont provisoires pour la première publication et sujettes à révision l'année suivante. Il y a relativement peu de révisions aux estimations grâce à la disponibilité de données administratives au moment de la publication initiale des estimations.

Produits de l'érable

Statistique Canada a recueilli les données pour le Nouveau-Brunswick et l'Ontario. Les données d'enquête pour le Nouveau-Brunswick et l'Ontario sont pondérées selon le nombre d'entailles faites au printemps de 2006, tel qu'obtenu par le Recensement de l'agriculture de 2006.

Les estimations pour la province de Québec ont été préparées par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Description de la qualité des données

Sources

Statistique Canada recueille et totalise chaque année les estimations des produits de l'érable. Pour recueillir les données de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, Statistique Canada mène une enquête postale auprès des producteurs connus dans ces provinces. Le Québec, principal producteur de produits de l'érable, fournit des estimations établies à partir de données administratives tout comme la Nouvelle-Écosse.

Pour ce qui est du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, les données sont recueillies et totalisées par la Division de l'agriculture de Statistique Canada. Elle rassemble et diffuse les données de toutes les provinces.

Méthodologie

Nouvelle-Écosse

Des spécialistes ont fourni toutes les données administratives sur l'acériculture dans la province de la Nouvelle-Écosse.

Nouveau-Brunswick et Ontario

Statistique Canada soumet à un examen manuel les questionnaires qu'il reçoit de ces provinces pour relever les incohérences. Il procède ensuite à la saisie des données grâce à un système de vérifications électroniques conçues pour déceler les incohérences statistiques et pour rejeter la plupart des anomalies. Celles-ci font l'objet d'une étude et elles sont corrigées à la main pour garantir l'exactitude des déclarations. Les tableaux obtenus sont comparés à ceux des années précédentes et du plus récent recensement. On relève et on analyse les écarts significatifs. Enfin, les données sont pondérées sur la base du nombre d'entailles d'érables déclarées dans le contexte du plus récent recensement.

Québec

Les données de production sont établies par la Table filière acéricole. Elle est composée de tous les représentants de l'industrie. Ce comité prend en considération diverses sources de données dans son travail d'analyse dont plus particulièrement les informations produites par Cintech Agroalimentaire, le Groupe AGÉCO, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) et l'industrie de la transformation.

Les données sur la valeur de la production sont établies par le MAPAQ et l'ISQ à partir de données fournies par la FPAQ et les spécialistes régionaux du MAPAQ.

Qualité des données

L'enquête sur les produits de l'érable est une enquête non probabiliste menée en fin d'année. Statistique Canada ne révisé ses données que dans le cas où d'importantes valeurs aberrantes se dégagent de la totalisation des données. Les données publiées pour le Québec correspondent à un consensus des représentants de l'industrie. Une enquête probabiliste auprès des acériculteurs, un suivi hebdomadaire d'un groupe ciblé d'entre eux en région, des données sur le classement du sirop et sur le commerce international sont des éléments déterminants qui permettent aux représentants de l'industrie d'établir la statistique officielle.

Facteurs de conversion (révisés en 1995)

Note : Les facteurs de conversion étaient révisés à partir de l'année 1995 en raison d'une amélioration des critères des mesures dans la province de Québec.

1 gallon de sirop = 10,0 livres de sucre d'érable

1 gallon de sirop = 10,4 livres de tire

1 gallon de sirop = 13,4375 livres de sirop

1 livre = 0,454 kilogramme

1 gallon = 4,546 litres

1 litre = 0,220 gallon

Remerciements

Les personnes suivantes ont contribué à cette publication :

Marco Morin, Chef, Section des cultures

Rita Athwal, Sous-section de l'horticulture

Sheba Mirza et Leah St.Michael

Date de parution : Décembre 2010

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 23-221-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Périodicité : annuelle / ISSN 1911-7574

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is also available in English.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2010. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) ; Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.